



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Collège PABLO PICASSO
32, Rue du Pont Neuf
91160 SAULX LES CHARTREUX
Tél : 01 64 48 86 26
Fax : 01 69 34 35 90
<http://www.clg-picasso-saulx.ac-versailles.fr/>

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 27 novembre 2017

Les membres du Conseil d'administration ont été invités à 17h30 à participer à une présentation des besoins éducatifs particuliers des élèves par Monsieur LANNON, Directeur SEGPA, Mme BREGEOT, Enseignante référente, Monsieur PETIT, Coordonnateur de la classe ULIS, Madame AUCHERE, Psychologue de l'Education nationale.

Le quorum étant atteint, (21/30) la séance est ouverte à 18h17 par Monsieur le Principal.

Etaient présents :

M. BEAUFRERE, Principal / M. FREALLE, Principal-adjoint / M. LANNON, Directeur SEGPA / M. JARROUSSE, Gestionnaire
Mmes BONNEFOND, GIQUEL, HERVOUET, THOREAU, TRIQUET et M. BATISTA, DINOUEL personnels d'enseignement et d'éducation
Mmes BABOOTARIE personnel technique
Mmes ABADIE, CARRE, CHARRON, COUTE, PRODHON et M. BAILLY, PADIOLEAU parents d'élèves
Melle MEDIN, REDMAN et M. ABED MERAIM élèves
Madame GENTIL Mairie de Saulx-Les-Chartreux

Excusé : Madame GELOT Vice-présidente du Conseil départemental et Maire de Longjumeau, Monsieur PONS Conseiller départemental, Monsieur BAZILE Maire de Saulx-Les-Chartreux, M. UGUEN CPE

L'ordre du jour est présenté.

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 19 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Retour de Mme COUTE à 18h26

1) Budget 2018

La dotation globale adoptée par l'assemblée départementale du Conseil Départemental de l'Essonne s'élève à 93 089,00 euros. Pour rappel la dotation 2017 s'élevait à 92 078,00 euros. Le gestionnaire présente, par services le projet de budget 2018, pour un montant total des dépenses de 824 516,50 euros et un montant total des recettes de 817 516,50 euros.

Monsieur le Gestionnaire apporte les éléments de réponse aux questionnements.

Délibération 2017 - 23	Présents : 22	Votants : 22	Pour : 22	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

Départ de Mme BABOOTARIE à 18h40

2) DBM pour vote

Un prélèvement de 15 000,00 euros sur le fond de roulement est proposé avec 10 000,00 euros pour ALO, 3 000,00 euros pour l'AP et 2 000,00 euros pour OPC.

Délibération 2017 - 24	Présents : 21	Votants : 21	Pour : 21	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

3) Délégation pour passation de marchés

Le conseil d'administration donne délégation à Monsieur le Principal pour la passation des marchés dont l'incidence financière n'excède pas l'exercice budgétaire, dans les limites des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics relatives aux marchés à procédures adaptées.

Délibération 2017 - 25	Présents : 21	Votants : 21	Pour : 21	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

4) Tarifs des objets confectionnés par la SEGPA 2017-2018

Les tarifs des objets confectionnés par la SEGPA est présenté. (cf.document)

Délibération 2017 - 26	Présents : 21	Votants : 21	Pour : 21	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

Arrivée de Monsieur BAILLY à 18h55

Question au CA de la part de la PEEP: Comment s'est fait le choix des classes et des lieux pour les voyages?

Les professeurs élus rappellent que le projet de voyage est construit par une équipe pédagogique autour d'une thématique. Les classes concernées, hormis l'Allemand ou le Latin, sont induites d'une façon aléatoire après les répartitions des élèves dans les classes.

Le Principal rappelle que les consignes officielles incitent à la plus grande vigilance. Chaque voyage à l'étranger fait l'objet d'une demande préalable auprès des services académiques. Chaque sortie occasionnelle sans nuitée fait l'objet d'une déclaration préalable par un logiciel.

Informations diverses

Le Principal informe les membres du conseil d'administration de la signature de conventions : utilisation des installations sportives, recrutement AESH, bureaux de contrôles, la Croch'coeur.

Le dispositif « devoirs faits » a débuté au retour des vacances de Toussaint. A ce jour il y a 83 inscrits soit plus de 10% des élèves. Au total près de 130 élèves fréquentent une ou plusieurs fois les 6 créneaux encadrés par l'assistant pédagogique et des enseignants.

L'assistante sociale et la CPE sont intervenues auprès des classes de 6^e pour savoir quel adulte interpeller en cas de difficulté.

Les actions « Collège au Cinéma » ont repris le lundi 13 novembre au cinéma François Truffaut de Chilly Mazarin.

Les étudiants de l'IFSI de Longjumeau sont intervenus du 14 au 16 novembre auprès des élèves de 6^e pour lancer leurs futures interventions sur le stress.

La remise des diplômes du CFG et du DNB a eu lieu le jeudi 16 novembre en présence de Madame GELOT Maire de Longjumeau et Vice-présidente du Conseil départemental et de Monsieur BAZILE Maire de Saulx-les-Chartreux. 86% des élèves sont venus récupérer les diplômes.

Le repas de la SEGPA a eu lieu le 20 novembre. Le thème retenu était la Normandie.

Les élèves de l'AS se sont déplacés le 22 novembre pour le cross départemental à Draveil.

Madame AUCHERE, Psychologue de l'Education nationale, assistée par Madame HARAND-BUISSON, professeure documentaliste, sont intervenues auprès de tous les élèves de 3^{ème} pour une première séance d'information sur l'orientation et le parcours avenir. Pour rappel Madame AUCHERE reçoit sur rendez-vous au collège et au CIO de Massy.

Les conseils de classe auront lieu du lundi 04 au mardi 19 décembre. Monsieur FREALLE présidera les 6e et 5e, Monsieur BEAUFRERE les 4e et 3e, Monsieur LANNON les classes de SEGPA.

Les bulletins du premier trimestre seront remis aux familles le jeudi 21 décembre.

La commission menus a été organisée le mercredi 15 novembre.

Le collège est volontaire pour participer à l'enquête Climat scolaire impulsée par le Rectorat de Versailles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

Des échanges hors Conseil d'administration se poursuivent ensuite.

